

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. II No 10

Montréal, Novembre 1896

50 cts par an

## Sages Conseils

Nous cueillons dans l'*Echo de Montmagny* les extraits suivants d'un article bien pensé sur les "Sociétés Mutuels" que notre confrère a publié il y a quelques temps :

" Vous avons ici à Montmagny deux sociétés de secours mutuels les "Forestiers Catholiques", société fondée il y a six ans et "L'Alliance Nationale", fondée à Montréal depuis plusieurs années, existe ici depuis quelques semaines. C'est une des sociétés de secours mutuels les plus puissantes du Canada.

" Jeunes gens, hommes mariés devraient faire partie de l'une ou de l'autre de ces sociétés qui sont également excellentes. En entrant dans ces associations soyez convaincus que les quelques piastres que vous dépenserez pour cette fin sont bien placées. Aujourd'hui vous êtes en excellente santé, survient tout à coup une maladie, un accident, c'est alors que vous jouissez de tous les avantages que vous vous êtes assurés en vous enrôlant dans quelques sociétés de secours mutuels. Malgré les exemples assez fréquents que nous avons sous les yeux depuis quelque temps, démontrant avec une évidence merveilleuse les avantages qu'il y a d'appartenir à nos sociétés mutuelles, nombre de personnes restent indifférentes, et cette différence est trouvée d'une manière plus enracinée peut-être chez un certain nombre de femmes qui pourtant ont tant à bénéficier de ces avantages.

" Nos sociétés mutuelles canadiennes ont pour but de faire aimer et respecter notre langue, nos traditions, nos usages et d'établir entre les membres une confraternité indissoluble. C'est un but noble et patriotique que nos sociétés poursuivent avec un succès des plus encourageants.

" Cette confraternité qui existe entre les membres d'une même société entraîne nécessairement l'amitié mutuelle qui se manifeste avec plus de force aux jours du malheur.

" Et dire que certaines femmes réfléchissent assez peu pour empêcher leur mari d'entrer dans ces associations.

" Si l'on est riche, très bien, on peut se suffire à soi-même et se passer de la protection fraternelle, mais si on ne l'est pas il faut regarder à la vie de la famille. Ne doit-on pas convenir qu'il est de notre intérêt et de notre devoir même d'appartenir à ces sociétés.

" Si vous aimez votre épouse, si vous aimez vos enfants, si vous vous aimez vous-même vous vous empresserez de vous enrôler dans ces sociétés mutuelles qui assurent pour vous et ceux qui vous sont chers des protections, des avantages pour les jours où le malheur frappera à votre porte.

" Une simple réflexion, un simple élan d'amour pour ceux que l'on aime vous engagera à vous enrôler dans l'une ou l'autre ou plutôt dans plusieurs de nos sociétés mutuelles."

## La Mutualité

Le grand économiste français Adolphe Coste dit dans son livre, "La richesse et le bonheur," ce qui suit au sujet de la mutualité :

"L'association libre et pleinement désintéressée, s'organisant pour tirer parti des cotisations de tous et les utilisant au profit de chacun : voilà une combinaison admirable, qui réunit les avantages de la solidarité à ceux de l'initiative particulière !"